

CONDITIONS GENERALES

MODALITE DE L'ACCUEIL

Les jeunes sont placés en famille d'accueil sur la base d' une pension complète (panier repas pour le midi).

Nous ne plaçons qu'un seul francophone par famille, à moins que dès l'inscription, deux jeunes demandent à être placés ensemble.

Nous fournissons une carte de transport afin que les jeunes puissent utiliser les bus pendant et hors programme.

Nous demandons à tous nos jeunes de se munir d'une carte sim britannique à insérer dans leur téléphone portable afin de pouvoir garantir une bonne communication avec eux à tout moment. Cette carte est gratuite sous condition d'un achat de crédit de 10 Livres Sterling minimum.

COURS

Ceux-ci sont assurés par des Professeurs britanniques qualifiés dans l'enseignement de l'anglais langue étrangère ; l'accent est mis sur l'anglais parlé avec jeux de rôles, projets groupés et couvrent également la civilisation britannique & l'histoire des lieux visités figurant sur le programme. 10 heures par semaine, ou 12 leçons de 50mns chacune

Toutes les activités mentionnées sur le programme sont encadrées par un adulte.


Les jeunes pourront pratiquer les sports suivants :-

A l'extérieur : football/tennis (amener sa raquette)/putting/rounders - En salle : badminton/tennis de table/basket ball – Piscine sportive et piscine ludique

La soirée Disco est encadrée par plusieurs Adultes ; les jeunes sont ensuite raccompagnés dans leur famille d'accueil.

SUIVI

Afin d'assurer le meilleur suivi possible, nous encourageons les parents à prendre des nouvelles par le biais de Facebook ou à nous contacter par mail et/ou si nécessaire par téléphone. Notre adresse skype : avantages portsmouth uk.

Lors du départ des jeunes de St Malo, nous procéderons à un tirage au sort afin d'offrir à un parent l'opportunité de venir sur place à Portsmouth pendant toute une journée (voyage A/R + hébergement une nuit à Portsmouth + journée avec les jeunes). 

Les parents disposés à faire ce voyage seront invités à déposer leur nom dans une boîte et un tirage au sort aura lieu juste avant le départ.

FORMALITES

Pour le voyage, le jeune mineur doit être muni d'une carte d'identité ou d'un passeport individuel en cours de validité ; Il devra également être muni d'une autorisation de sortie du territoire émise par la Mairie ou le commissariat de police).

Pour les mineurs résidents en France qui ne seraient pas ressortissants de l'Union européenne, les parents devront s'informer auprès des autorités compétentes afin d'obtenir les documents nécessaires.

SOINS MEDICAUX/ASSURANCE

Il est impérativement demandé aux parents de remplir la fiche sanitaire de liaison afin de donner toutes les informations nécessaires sur la santé de l'enfant et de la remettre avec le formulaire d'inscription. Pour la Grande-Bretagne, il n'est pas nécessaire de se munir de la carte européenne d'assurance maladie mais le jeune qui devrait consulter un médecin pendant son séjour devra être en mesure de fournir les coordonnées de son médecin traitant en France.

Il sera demandé aux parents de souscrire à une assurance voyage couvrant responsabilité civile et rapatriement sanitaire. A noter que si la consultation médicale est gratuite en Grande-Bretagne, les soins dentaires sont payants et ne pourront être remboursés que par l'assurance maladie du participant une fois rentré en France.

DISCIPLINE

Il sera demandé à chaque Participant de se conduire avec respect envers sa famille d'accueil et ses organisateurs ; il s'engagera également à respecter les activités du programme et l'autorisation de sortie qui aura été émise par ses parents. En cas de non respect et/ou de mauvaise conduite, le Participant pourrait être renvoyé en France à ses propres frais.

Un avertissement (avant renvoi) est donné en cas de mauvaise conduite (retards répétés/refus de suivre le programme etc ...)

Il n'y aura pas d'avertissement mais renvoi immédiat pour tout Participant coupable d'une faute grave comme consommation de drogue/d'alcool/vol/agression/vandalisme. Tous les frais seront à la charge des parents ou du tuteur légal et la partie du séjour non effectuée ne sera pas remboursée. Dans tous les cas, les parents seront immédiatement prévenus par téléphone et le rapatriement organisé avec leur coopération)

RECLAMATIONS

Tous les participants seront encouragés à déclarer toute difficulté sur place afin qu'Avantages puisse y remédier ; les réclamations formulées par les parents devront nous être envoyées par écrit dans un délai de 4 semaines après la fin du séjour.

Avantages décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de biens personnels qui demeurent sous l'entière responsabilité du Participant pendant toute la durée de son séjour.

UTILISATION DE L'IMAGE

Sauf objection du Participant, de ses parents ou tuteur légal (à recevoir par écrit au moins un mois après la fin du séjour), Avantages se réserve le droit d'utiliser photos et/ou vidéos pour utilisation sur son site web ou fichiers de présentation.

INSCRIPTION

Il sera demandé un acompte de 50% des frais de séjour lors de l'inscription, c'est-à-dire au moins 4 semaines avant le départ. Le solde devra être réglé au moins 2 semaines avant le départ, c'est-à-dire lors de la réception des coordonnées de la famille d'accueil. Avantages se réserve le droit de refuser toute inscription pour tout séjour non réglé dans sa totalité.

L'acompte de 50% n'est pas remboursable en cas d'annulation à 2 semaines ou moins avant le départ ; il ne sera remboursable que sur présentation d'un certificat médical. Les frais de séjour réglés dans leur totalité ne seront remboursables qu'à la hauteur de 75% sur présentation d'un certificat médical et ne seront pas remboursables si le Participant manquait de se présenter au départ ou s'il ne devait pas être muni des documents en cours de validité nécessaires au passage des frontières.

(l'inscription au séjour implique l'acceptation des conditions générales telles qu'énoncées ci-dessus)